



France Nature Environnement  
Provence Alpes Côte d'Azur

14 Quai de Rive Neuve  
13007 Marseille

Monsieur le Maire  
Place du Général De Gaulle  
84530 VILLELAURE

Le 29 avril 2021, à Carpentras

**Objet : Décharge sauvage sur un terrain privé dans votre commune**

*Copie à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Vaucluse*

Monsieur le Maire,

L'association France Nature Environnement gère sur la région Provence Alpes Côte d'Azur l'application *Sentinelles de la Nature*. Cette application permet à tout citoyen de signaler une atteinte à l'environnement et d'obtenir des conseils sur les démarches à entreprendre.

Par ce courrier, nous souhaitons vous rappeler une situation problématique sur votre commune que nous vous avons déjà signalée le 7 avril dernier.

En effet, une décharge sauvage est alimentée depuis plusieurs années sur une parcelle agricole privée (Parcelle C758, Chemin des Bournaudes, coordonnées GPS : 43,69546249717 / 5,43463998239).

Après avoir reçu cette semaine un nouveau signalement, nous constatons que la décharge continue d'être alimentée régulièrement et ce en toute illégalité (cf photos ci-dessous).

Les dépôts de déchets altèrent notre paysage et dégrade notre environnement. Aussi, nous nous permettons de vous solliciter car différentes prescriptions vous donnent le pouvoir d'intervenir afin de prévenir et résorber cette atteinte à notre environnement.

1. En tant que garant de l'ordre public, vous pouvez prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques (CGCT - Article L2212-2).

2. En vertu de l'art. L. 541-3 du Code de l'environnement, vous pouvez mettre en demeure le responsable de procéder aux travaux d'enlèvement. En cas de refus de la part de l'intéressé, vous pouvez faire exécuter d'office les travaux aux frais du responsable. Il vous est même possible d'obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des travaux qui sera restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Confiants en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre sincère considération.

L'équipe Sentinelles de la Nature  
France Nature Environnement  
Provence Alpes Côte d'Azur

